



HONORAIRES D'AGENCE

HONORAIRES DE TRANSACTIONS:

- Vente Appartements – Villas – Propriétés – Garages – Terrains :

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES
0 à 30.000 €	Forfait de 3.000 € TTC
31.000 à 50.000 €	Forfait de 4.000 € TTC
51.000 à 70.000 €	8 % TTC
71.000 à 150.000 €	7 % TTC
151.000 € et +	6 % TTC

- Vente Locaux commerciaux – Droit au bail – Fonds de commerces – Parts de Sociétés commerciales : 10% TTC.

Tarif incluant la TVA à 20 %. Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire sur le mandat de vente pouvant prévoir la rémunération de l'agence à la charge de l'acquéreur.

HONORAIRES DE LOCATIONS:

LOCATIONS VIDES & MEUBLEES:

- Facturation propriétaire : Un MOIS de loyer charges incluses
- Facturation locataire : 10€ TTC/m² de la surface habitable + Etat des lieux : 3€ TTC/m² de la surface habitable

LOCATION GARAGE :

- Facturation propriétaire et locataire : Un MOIS de loyer charges incluses

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX, PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS :

- 8% HT du montant de la location annuelle pouvant se cumuler sur 3 années de location à la charge du Preneur et état des lieux.
- Option rédaction Bail (avocat) 800 € HT à la charge du Preneur.

Barème à compter du 1^{er} janvier 2019